



# MCF

## Météis Centre de Formation

### Conditions Générales de Vente

#### **Objet et champ d'application**

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

#### **Documents contractuels**

MCF fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à MCF un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une attestation de présence peut être adressée au Client sur demande.

#### **Définition de l'activité de formation**

L'activité de formation sous-traitée comprend l'animation, en face à face pédagogique, devant un public de participants qui ont contracté une convention de formation ou un contrat avec le client. Cette animation peut consister en un enseignement théorique et pratique, et donner lieu à une évaluation des acquis.

#### **Conditions financières**

La facture doit être réglée avant le début de la formation sauf en cas de financement tiers.

#### **Conditions d'annulation des formations par le client**

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit en lettre recommandée avec accusé de réception. Pour toute annulation, moins de dix jours avant le début du stage, le montant de la formation sera immédiatement exigible.

#### **Supports de formation**

MCF délivrera des supports papiers ou dématérialisés si applicables.

#### **Prix et règlements**

Tous nos prix sont indiqués en Toutes Taxes Comprises.

Toute formation commencée est due en entier.

#### **Règlement par un OPCO**

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.
- De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande.
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si MCF n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.



# MCF

## Météis Centre de Formation

### **Information des bénéficiaires par le client**

Les règles de vie commune et les consignes de sécurité sont transmises au bénéficiaire par le formateur. Tout manquement fait l'objet d'un compte-rendu verbal au client, et peut être sanctionné par le renvoi du stagiaire, conformément aux dispositions du Code du Travail.

### **Informatique et libertés**

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à MCF en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de MCF pour les besoins desdites commandes. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à MCF

### **Propriété intellectuelle**

MCF pourra céder au Client les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions clairement définies.

### **Confidentialité**

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont MCF ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

### **Loi applicable**

Les Conditions Générales et tous les rapports entre MCF et ses Clients relèvent de la Loi française.

### **Attribution de compétences**

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de MEAUX quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.